



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

## Conseil de Communauté de communes de Petite Camargue

### **SEANCE PUBLIQUE**

**LUNDI 12 DECEMBRE 2022 à 18H30**

|   |                     |
|---|---------------------|
| 1. Désignation du Secrétaire de Séance<br>2. Adoption du Procès-Verbal du Conseil de Communauté du 10/11/2022<br>3. Décisions prises par délégation en vertu de l'article L5211-10 du CGCT (voir liste)   |                     |
| <b>ORDRE DU JOUR</b>  |                     |
| <b>ADMINISTRATION GENERALE</b>  |                     |
| 1. Validation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)  | <b>André BRUNDU</b> |
| <b>FINANCES</b>   |                     |
| 2. Décision modificative n°2 relative au Budget Principal<br>3. Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF)<br>4. Exercice 2023 du Budget principal : Ouverture anticipée de crédits d'investissement<br>5. Acquisition d'un véhicule hybride rechargeable – Demande de subvention auprès de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée<br>6. Réhabilitation du Pont de Gouzilles – Commune de Beauvoisin- Plan de financement prévisionnel-Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR)<br>7. Acquisition de broyeurs sur benne et de broyeurs pour les services techniques des communes – Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), de la Région Occitanie et auprès de l'ADEME<br>8. Retrait de la délibération relative au partage de la taxe d'aménagement | <b>Joël TENA</b>    |
| <b>GEMAPI</b>   |                     |
| 9. Avenant à la convention entre la Communauté de communes de Petite Camargue et l'Etablissement Public Territorial de Bassin Vistre Vistrenque pour l'entretien et l'exploitation des aménagements   |                     |

|  |                                 |
|--|---------------------------------|
| <p>hydrauliques et des ouvrages participant à la protection contre les inondations</p> <p>10. Avenant à la convention entre la Communauté de communes de Petite Camargue et l'Établissement Public Territorial de Bassin Vistre Vistrenque pour la constitution des dossiers de demande de classement en système d'endiguement/aménagements hydrauliques des ouvrages participant à la protection contre les inondations</p>   | <p><b>Alain REBOUL</b></p>      |
| <b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>  |                                 |
| <p>11. Communes d' Aimargues et Vauvert - Ouvertures dominicales des commerces – Avis conforme de la Communauté de communes de Petite Camargue</p> <p>12. Acquisitions foncières dans le cadre du projet d'aménagement de la voie d'Aubord - Abrogation de la délibération N°2022/09/84 du 28 septembre 2022 et nouvelle rédaction</p> <p>13. Zone d'aménagement concerté (ZAC) « Côté Soleil »- Modification de la servitude de foisonnement de parkings</p> <p>14. Approbation de l'avenant n°5 à la convention de la Concession d'aménagement de la zone d'activités « Pôle des Costières » à Vauvert</p> | <p><b>Bruno PASCAL</b></p>      |
| <b>AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET DE LA MOBILITE</b>   |                                 |
| <p>15. Modification des statuts du syndicat mixte du S.C.O.T. Sud Gard – Changement d'adresse du siège du syndicat mixte</p>   | <p><b>Véronique VAUTRIN</b></p> |
| <b>DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE</b>   |                                 |
| <p>16. Désignation des représentants de la Communauté de communes de Petite Camargue au sein du Conseil d'exploitation de la Régie Autonome gestionnaire du Service Public Administratif de l'Office de Tourisme « Cœur de Petite Camargue » - Collège des Élus</p> <p>17. Désignation des représentants du Collège des socioprofessionnels au Conseil d'Exploitation de la Régie Autonome gestionnaire du Service Public Administratif Office de Tourisme « Cœur de Petite Camargue »</p> <p>18. Tarification du port de plaisance de Gallician au 1<sup>er</sup> janvier 2023</p>                          | <p><b>Alain REBOUL</b></p>      |
| <b>TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE</b>  |                                 |
| <p>19. Fin de la redevance spéciale pour les producteurs non ménagers de déchets ménagers assimilés</p>  | <p><b>Katy GUYOT</b></p>        |

|   |                           |
|---|---------------------------|
| <b>RESTAURATION SCOLAIRE &amp; CIRCUITS COURTS</b>  |                           |
| 20.Tarifs des repas pour l'année 2023 concernant les centres de loisirs et les structures faisant l'objet d'une convention de prestation de service | <b>Christiane ESPUCHE</b> |
| <b>QUESTIONS DIVERSES</b><br>Communication sur le Rapport Social Unique (RSU)   |                           |